

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue lundi le 25 octobre 2004 à compter de 9 heures à Litchfield, sous la présidence du Préfet, Monsieur Michael McCrank.

Gestion des matières résiduelles

C.M. 2004-344

CONSIDÉRANT QUE le représentant de la municipalité d'Alleyn-et-Cawood, monsieur Joseph Squitti, s'interroge de l'intérêt des membres de la Municipalité régionale de comté de Pontiac de voir s'implanter un service de gestion des matières résiduelles qui serait conforme à la Loi sur la qualité de l'environnement;

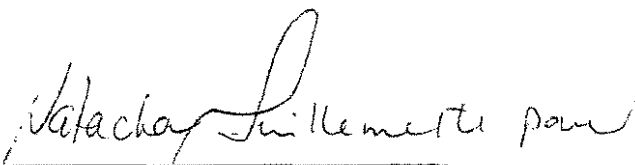
POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Denzil Spence et appuyé par monsieur Cletus Ferrigan et unanimement résolu d'informer la municipalité d'Alleyn-et-Cawood que la Municipalité régionale de comté de Pontiac appui en principe l'implantation, sur le territoire de la municipalité d'Alleyn-et-Cawood, d'un service de gestion des matières résiduelles qui respecte les objectifs de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉE

Certifié copie conforme à l'original

Donné à Litchfield (Québec)
Ce 5^{ième} jour du mois de septembre 2007



Me André Cordeau, secrétaire-trésorier